

AÉROPORTS DE MONTRÉAL S'ENGAGE DE NOUVEAU À PARTICIPER AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE

Montréal, le 12 octobre 2010 – Aéroports de Montréal est heureuse de s'engager de nouveau à participer au plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise.

Soucieuse de la protection de l'environnement et déterminée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, ADM participe au défi des partenaires 2010-2015. Le défi des partenaires consiste à réaliser au moins 10 actions selon 5 orientations prioritaires. ADM s'est engagée à réaliser 17 actions, dont :

- réduire la dépendance à l'automobile et augmenter la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels ;
- réduire les émissions de GES des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments ;
- implanter des mesures de réduction à la source ;
- tenir des événements éco-responsables ;
- stimuler la demande de technologies, produits et services verts.

Pour relever ces défis, ADM peut s'appuyer sur les nombreuses initiatives mises de l'avant au cours des dernières années. Soulignons, à titre d'exemples, l'utilisation d'ampoules DEL moins énergivores pour les feux de pistes et voies de circulation, la conversion de véhicules à des carburants moins polluants tel le propane, et la mise en service de la nouvelle centrale thermique, qui est un modèle d'efficacité énergétique.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, nommément Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel, depuis 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social. Aéroports de Montréal est certifiée ISO 14001 depuis 2000 et BOMA BEST depuis 2008.

(30)

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques